Fiche de données de sécurité

Selon le règlement les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Date de révision: 11.03.2020	*Version: 6.2*	*Date d´impression: 11.03.2020*

SECTION 1: Identification

Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:	1,2-Dichloroéthane Accusolv™
Produit n°:	32472
Synonymes:	aucune/aucun
Numéro CAS:	107-06-2 (52399-93-6)
Autres moyens d'identification:	

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé::	Recherche scientifique et développement
Restrictions d'utilisation::	

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

VWR International

Rue	2360 Argentia Road
Code postal/Ville	Mississauga, Ontario Canada L5N 5Z7
Téléphone	+1-800-932-5000 toll-free within US/Canada
Téléfax	+1-610-728-2103

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone +1-613-996-6666 (Canutec, 24 hrs/day, 7 days/week, Canada)

Preparation Information

VWR International - Product Information Compliance

Courriel sds@vwr.com

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en conformité avec le Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Classes de danger et catégorie de danger	Mentions de danger
Liquide inflammable, Catégorie 2	H225
Toxicité aiguë, Catégorie 4, par voie orale	H302
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319
Cancérogénicité, Catégorie 1A	H350
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., Catégorie 3, vasculaires	H335

2.2 Éléments d'étiquetage

Classification en conformité avec le Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H350	Peut provoquer le cancer.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence	
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/…
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/…

Dangers non classés ailleurs (DNCA)
aucune/aucun

SECTION 3: Composition / information sur les ingrédients

3.1 Substances

Nom de la substance	1,2-Dichloroéthane
Formule moléculaire	ClH2CCH2Cl
Poids moléculaire	98.96 g/mol
Numéro CAS	107-06-2

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Remarques générales

EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes. Changer les vêtements contaminés, imprégnés. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Transporter la victime à l'air libre, la garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Après un contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, imprégnés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante en maintenant les paupières écartées pendant 10 à 15 minutes. Consulter un ophtamologiste. Protéger l'oeil non blessé. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente) et appeler immédiatement le médecin. NE PAS faire vomir. Ne rien donner à boire ou à manger.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune donnée disponible

4.4 D'autoprotection du secouriste

Premiers secours: veillez à votre protection personnelle!

4.5 Informations pour le médecin

aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée
Poudre ABC
Dioxyde de carbone (CO_2)
Azote

Agents d´extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

Aucune restriction

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de:
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO_2)
Chlorure d'hydrogène (HCl)

5.3 Conseils aux pompiers

NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.
Equipement spécial de protection en cas d´incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection chimique.

Information supplémentaire

Ne pas laisser le ruissellement de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
Attention lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des locaux confinés. Le dioxyde de carbone risque de chasser l'oxygène.
Utiliser de l'eau pulvérisée/un jet d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les contenants menacés.
En cas d'incendie: évacuer la zone.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Evacuer les personnes en lieu sûr.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le rejet dans l'environnement doit être évité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour l'élimination.

6.4 Information supplémentaire

Nettoyer immédiatement les déversements.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de:
Inhalation
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Utiliser une hotte aspirante (laboratoire).
Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système de ventilation locale.
Si une ventilation locale n'est pas possible ou insuffisante, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.
Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 Conditions d'entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée: Ambient temperature
Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Apart from the uses mentioned in section 1.2 no other specific uses are stipulated.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient (Désignation)	Informations relatives à la réglementation	Pays	Type de valeur limite (pays d'origine)	Valeur seuil
1,2-Dichloroéthane	CNESST	CA	VECD	8 mg/m³ - 2 ppm
1,2-Dichloroéthane	CNESST	CA	VEMP	4 mg/m³ - 1 ppm

8.2 Contrôles d'ingénierie

Contrôles d'ingénierie appropriés
Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur les équipements de protection individuelle. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système de ventilation locale.

Équipement de protection individuelle (ÉPI)
Porter un vêtement de protection approprié. Lors de la manipulation de substances chimiques, des vêtements de protection doivent être portés.

Protection des yeux/ du visage
Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau

Porter des gants appropriés. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants appropriés. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les bien aérer. Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité.

<u>En cas d'un bref contact avec les mains</u>	
Matériau approprié:	Caoutchouc butyle
Epaisseur du matériau des gants:	0,30 mm
Temps de pénétration (durée maximale de port):	62 min

<u>En cas de contact de longue durée avec les mains</u>	
Matériau approprié:	Caoutchouc butyle/FKM (caoutchouc fluoré)
Epaisseur du matériau des gants:	0,70 mm
Temps de pénétration (durée maximale de port):	480 min

Protection respiratoire
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de brouillard

Information supplémentaire
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue

Contrôle de l'exposition de l'environnement
aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

a) Apparence	
État:	liquide
Couleur:	incolore
b) odeur:	aucune donnée disponible
c) seuil olfactif:	aucune donnée disponible

Données de sécurité de base correspondant

d) pH:	aucune donnée disponible
e) point de fusion/point de congélation:	-35.5 °C
f) point initial d'ébullition et domaine d'ébullition:	83.5 °C (1013 hPa)
g) point d'éclair:	13 °C (creuset fermé)
h) taux d'évaporation:	aucune donnée disponible
i) inflammabilité (solide, gaz):	Liquide et vapeurs très inflammables.
j) limites d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Limite inférieure d'explosivité:	6 % (v/v)
Limite supérieure d'explosivité:	16 % (v/v)
k) tension de vapeur:	87 hPa (20 °C)
l) densité de vapeur:	3.35 (20 °C)
m) densité relative:	1.254 g/cm³ (20 °C)
n) solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau (g/L):	8.7 g/l (20 °C)
Soluble (g/L) dans Ethanol:	aucune donnée disponible
o) coefficient de partage: n-octanol/eau:	1.48 (20 °C)
p) température d'auto-inflammation:	412.6-440 °C
q) température de décomposition:	aucune donnée disponible
r) viscosité	
Viscosité, cinématique:	aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	0.82-0.84 mPa*s (20 °C)
s) propriétés explosives:	non applicable
t) propriétés comburantes:	non applicable

9.2 Autres informations

Densité apparente:	aucune donnée disponible
Indice de réfraction:	1.4443 (589 nm; 20 °C)
Constante de dissociation:	aucune donnée disponible
tension de surface:	aucune donnée disponible
Constante de Henry:	aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans des conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune donnée disponible

10.7 Information supplémentaire

aucune donnée disponible

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë:
LD50: > 670 mg/kg - Rat - (RTECS)

Toxicité aiguë cutanée:
LD50: > 2800 mg/kg - Lapin - (RTECS)

Toxicité inhalatrice aiguë:
LC50: 4 mg/l - Rat - (Japan GHS Basis for Classification Data)

Effets irritants et corrosifs

Irritation primaire de la peau:
Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux:
Provoque une sévère irritation des yeux.

Irritation des voix respiratoires:
Peut irriter les voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En cas de contact avec la peau: non sensibilisant
En cas d'inhalation: non sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité systémique pour certains organes cibles – exposition répétée

non applicable

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a énuméré un ingrédient comme cancérogène.

aucune donnée disponible	ACGIH	IARC	NTP	OSHA

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune indication relative à la mutagènité sur les cellules germinales de l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Danger par aspiration

non applicable

Autres effets nocifs

aucune donnée disponible

Information supplémentaire

aucune donnée disponible

SECTION 12: Données écologiques

12.1 Écotoxicité

Toxicité pour les poissons:

aucune donnée disponible

Toxicité pour la daphnia:

aucune donnée disponible

Toxicité pour les algues:

aucune donnée disponible

Toxicité bactérielle:

aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

coefficient de partage: n-octanol/eau: 1.48 (20 °C)

12.4 Mobilité dans le sol:

aucune donnée disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PTB/vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets nocifs

aucune donnée disponible

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Éliminer conformément à la législation. Consultez l'expert de l'élimination de déchets compétent pour l'élimination des déchets
Envoyer à une installation d'incinération de déchets dangereux sous observation des réglementations officielles .

Code de déchet de produit: 070103

Élimination appropriée / Emballage

Éliminer conformément à la législation. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Information supplémentaire

aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (TMD)

N° UN:	1184
Appellation réglementaire:	ETHYLENE DICHLORIDE
Classe(s):	3 (6.1)
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	Non
Polluant marin:	Non
Précautions particulières pour l'utilisateur:	

Transport maritime (IMDG)

N° UN:	1184
Appellation réglementaire:	ETHYLENE DICHLORIDE
Classe(s):	3 (6.1)
Code de classification:	
Étiquette de danger:	3+6.1
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	Non
Polluant marin:	Non
Précautions particulières pour l'utilisateur:	
Groupe de ségrégation:	10
Numéro EmS	F-E S-D

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
non pertinent

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

N° UN:	1184

Appellation réglementaire:	ETHYLENE DICHLORIDE
Classe(s):	3 (6.1)
Code de classification:	
Étiquette de danger:	3+6.1
Groupe d'emballage:	II
Précautions particulières pour l'utilisateur:	

SECTION 15: Information sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste intérieure des substances:

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Indications de changement: mise à jour générale

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées comme un guide. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et est applicable au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Il ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. VWR International, LLC et ses sociétés affiliées ne doivent pas être tenues responsables pour tout dommage résultant de la manipulation.